

## Compte rendu de la réunion du GT Réseaux et Services

16 Octobre 2018

**Rapporteur** : Marc GENDRON & Sylvain DAMAG (ATEE)

*Cette réunion a eu lieu dans les locaux de DALKIA, Paris La Défense.*

### **Liste des participants GT**

Nom	Prénom	Société	Adresse e-mail
GENDRON	Marc	ATEE	m.gendron@atee.fr
DAMAG	Sylvain	ATEE	<a href="mailto:s.damag@atee.fr">s.damag@atee.fr</a>
LORRAIN	Céline	DALKIA	celine.lorrain@dalkia.fr
DELPECH	Patrick	OAAN CONSULTING	daumesnil@hotmail.com
PETIT	Samuel	FEDENE	spetit@fedene.fr
REMY	Thibaut	FEDENE	tremy@fedene.fr
MALDINEY	Marie-Anne	ENGIE	marie-anne.maldiney@engie.com
PEYNE	François	ENGIE	francois.peyne@engie.com
LAPIOS	Arnaud	DALKIA	<a href="mailto:arnaud.lapios@dalkia.fr">arnaud.lapios@dalkia.fr</a>
HEUZEL	Remi	ENGIE	remy.heuzel@engie.com

### **Ordre du jour**

#### **1/ Point sur le 28<sup>ème</sup> arrêté**

- Ensemble des fiches présentées
- Focus sur les fiches en discussion dans le cadre du GT
  - Point sur la BAT TH 116 : Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire
  - Point sur la BAT TH 127 : Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur
  - Point sur la BAR SE xx (CPE service) et discussion sur sa transposition BAT SE xxx

#### **2/ Perspective pour 29<sup>ème</sup> arrêté**

- Fiche RES CH 101 (discussion pour calage d'un calendrier cible).
- Fiche abaissement : présentation des travaux de cet été (2 démarches à étudier : travaux M.Delpech / travaux FEDENE).
- Révision des fiches avec seuil des 10 000 m<sup>2</sup>

#### **3/ Autres projets**

- Conversion des dossiers spécifiques en FOST

Synthèse des actions/décisions prises lors de ce GT

Projet de Fiche	Action/Décision
<b>BAT-TH-116</b>	Le groupe de d'experts propose de modifier les profils de Classe en passant la classe B de 15 à 17% et de recalculer les forfaits. Refus du groupe de travail d'ajouter un audit dont les coûts seraient disproportionnés. .
<b>BAT-TH-127</b>	Ne pas considérer de taux de pénétration vu les délivrances très limitées sur cette fiche et vu les objectifs de développement de la chaleur renouvelable en réseau qui nécessite en outre une « densifier » les réseaux. L'ATEE proposera un texte en s'appuyant sur les objectif de la PPE.
<b>BAR-SE-XXX</b>	Le groupe d'expert apportera les réponses et précisions aux questions et demandes de la DGEC
<b>Transposition de la fiche BAR-SE-XXX en BAT-SE-XXX</b>	L'ATEE, mettra à jour les points A, B, C et D. Pour la partie D, reprendre la feuille de calcul avec la fiche méthodologique R02 La FEDENE fournira les éléments pour estimer les gisements et prendre en compte la réglementation existante et à venir (arrêté tertiaire) .
<b>RES-CH-101</b>	La chaleur utilisée sur les réseaux est valorisée en BAR et BAT mais pas en IND, il y a nécessité d'étendre à tous les secteurs. Il faut clarifier l'identification du bénéficiaire et le problème de cumul avec le fond chaleur, pour se faire il paraît important de faire un inventaire avec la DGEC et l'ADEME afin de pouvoir en débattre lors d'un prochain Sous-GT.
<b>Abaissement de température de Retour</b>	Définir une situation de référence générique en utilisant uniquement les termes « primaire », « secondaire » et ne pas utiliser le terme intermédiaire. FEDENE a commencé à formaliser un descriptif simplifié de l'opération. FEDENE et M. Delpech vont travailler en parallèle du GT pour converger sur les hypothèses de pourcentage d'économie d'énergie notamment.
<b>Conversion des dossiers spécifiques en FOST</b>	Proposition au PNCEE d'envisager la possibilité de transférer des dossiers spécifiques BAT concernées par la limitation des 10 000m <sup>2</sup> en FOST : cela impliquerait une baisse des cumacs mais permettrait de débloquer certains dossiers toujours en attente depuis des mois voire années tout en désengorgeant les équipes de l'administration. Le cas échéant, des modalités pour convertir sous Emmy ces dossiers doivent être prévues par le PNCEE (dossiers déjà terminés depuis plusieurs mois voire année. Cette question doit abordée avec la DGEC
<b>Création d'une fiche chaleur fatale en IND</b>	Une proposition d'une fiche visant à valoriser les EE lorsque deux acteurs peuvent se mailler pour valoriser de la chaleur fatale (aujourd'hui, seule la fiche RES CH 101 prévoit ce cas, mais impose que la chaleur soit valoriser en réseau).






Cela pourrait être une fiche IND pour le prochain arrêté. L'ATEE transmet la proposition au GT IND.

### Prochain GT Réseaux

Date	Heure	Lieu
11/12/2018	15h	Chez ENGIE ou chez DALKIA

## 1/ Point sur le 28<sup>ème</sup> arrêté

### 1.1/ Ensemble des fiches présentées

Secteur	Référence de la fiche	Intitulé	Secteur	Référence de la fiche	Intitulé
Agriculture	AGRI-EQ-XXX	Solution Stop& Start	Tertiaire	BAT-TH-102	Chaudière collective haute performance énergétique
Agriculture	AGRI-EQ-XXX	Système de déshumidification avec air extérieur	Tertiaire	BAT-TH-113	Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
Résidentiel	BAR-EQ-XXX	Dispositif d'interprétation des consommations	Tertiaire	BAT-TH-116	Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire
 Résidentiel	BAR-TH-XXX	PVT air	Tertiaire	BAT-TH-127	Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur 
Résidentiel	BAR-TH-XXX	PVT eau	Tertiaire	BAT-TH-140	Pompe à chaleur à absorption de type air/eau ou eau/eau
 Résidentiel	BAR-TH-XXX	Ventilation mécanique basse pression hygrorèglable	Tertiaire	BAT-TH-141	Pompe à chaleur à moteur gaz de type air/eau
Résidentiel	BAR-TH-XXX	Isolation de points singuliers	Industrie	IND-UT-XXX	Système motoréglé 
Tertiaire	BAT-TH-XXX	Récupération instantanée de chaleur sur eau grise	Industrie	IND-UT-XXX	Freecooling
 Tertiaire	BAT-TH-XXX	Freecooling	Industrie	IND-UT-XXX	Système de mesurage en industrie
Tertiaire	BAT-TH-XXX	Système de confinement AC-AF	Industrie	IND-UT-133	Système électronique de pilotage d'un moteur électrique avec récupération d'énergie
Tertiaire	BAT-TH-XXX	Isolation des points singuliers	Industrie	IND-UT-121	Matelas pour isolation des points singuliers
Tertiaire	BAT-TH-XXX	Luminaire à modules LED	Industrie	IND-UT-129	Presse à injecter toute électrique ou hybride
Tertiaire	BAT-TH-139	Système de récupération de chaleur sur groupe de production de froid	Transport	TRA-EQ-108	Wagon d'autoroute ferroviaire
			Résidentiel	TRA-EQ-121	Vélo à assistance électrique

Nouvelles fiches en rouge

Les panneaux « danger » en rouge représentent les fiches non-instruites par la DGEC tandis que le panneau « dérapage » représente celles à risques.

Sur les 26 fiches présentées 5 fiches n'ont pas été instruites :

-IND-UT-XXX : Système motoréglé/IND Freecooling/BAT Freecooling. La DGEC a indiqué ne pas avoir instruit ces fiches par manque de temps.

-BAR-TH-XXX : PVT air/ BAR-TH-XXX : Ventilation mécanique basse pression hygrorèglable. La DGEC a souhaité revoir ces fiches avant parution dans un nouvel arrêté.

La DGEC a souhaité une mise à jour des gisements d'économies d'énergie pour les 6 fiches BAT concernées par la suppression du seuil des 10 000 m<sup>2</sup>. Ces fiches sont présentées avec un panneau risque de « dérapage » car les porteurs de fiche ne souhaitent pas répondre aux demandes formulées par la DGEC et l'ATEE. Les porteurs contestent la baisse des forfaits dès lors qu'ils proposent des améliorations des fiches.

### 1.2/Focus sur les fiches en discussion dans le cadre du GT

#### **a) BAT-TH-116 : Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire**

La DGEC a souhaité voir à jour un certain nombre de données notamment au niveau du gisement(ADEME), de la norme, et du profil moyen des différentes classes de performance.

Le groupe d'expert propose de modifier le profil moyen des classes de performance des systèmes de gestion sur la base d'une proposition de l'ATEE.

Le groupe de travail considère la mise en place d'audit des installations serait contreproductive car représenterait un coût disproportionné ;

#### **b) BAT-TH-127 : Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur**

L'ATEE a proposé un mode de calcul des gisements s'appuyant sur La programmation pluriannuelle de l'énergie approuvée par le décret n° 2016-1442 du 27 octobre 2016 : l'objectif est de multiplier par 5 la délivrance actuelle la quantité de chaleur et de froid renouvelable livrée par les réseaux de chaleur d'ici à 2030.

#### **c) BAR-SE-XXX : Contrat de performance énergétique**

Une nouvelle version de la fiche va être envoyée à la DGEC pour répondre aux remarques.

## 2/Perspectives pour le 29<sup>ème</sup> arrêté

### 2.1/Transposition BAR-SE en BAT

Une fois la fiche BAR-SE-XXX, les experts proposent de travailler sur une transposition de cette fiche en BAT.

Le forfait est plafonné à 10% en BAR. A voir avec la DGEC si le même plafond doit être appliqué. Il sera nécessaire de reprendre les parties A, B, C et D. Pour la partie D il faudra s'appuyer sur la nouvelle fiche méthode R02 et demander une estimation du gisement au FEDENE.

Sur la partie réglementation le décret du tertiaire devra probablement être pris en compte dans cette fiche.

### 2.2/RES-CH-101

Il est probablement nécessaire de réécrire la fiche afin de clarifier les ambiguïtés. Avant tout, un problème se pose sur l'identification du bénéficiaire. Le sujet sera traité lorsque le sujet de l'articulation avec le

Fonds Chaleur sera finalisé avec la DGEC. Un prochain sous GT pourra être mené à partir de ce moment là. La chaleur utilisée sur le réseau est valorisée en BAR et BAT mais pas en IND (il y aurait matière à l'étendre à tous les secteurs ainsi qu'à de la récupération de chaleur fatale d'un industriel vers un autre.

### **2.3/Fiche abaissement température de retour**

Selon la démarche FEDENE il convient de ne pas décrire trop précisément le cas de départ car il y a une grande diversité sur les réseaux.

La fiche est construite avec l'abonné du réseau comme bénéficiaire (il paye les travaux qui ont lieu sur le réseau secondaire). L'économie d'énergie se fait sur la diminution des pertes réseaux, les économies de pompes et les économies liées à la condensation sur le primaire du fait de l'atteinte d'une température cible de retour du fluide inférieure à 50°C.

Cette économie va aussi intéresser le gestionnaire de réseau car de manière générale la température de retour reste trop élevée pour que la condensation puisse être effective.

La FEDENE est en train de formaliser une description de la fiche. FEDENE et M. Delpech doivent arriver à un consensus sur les hypothèses des pourcentages d'économie d'énergie notamment.

Une réunion de travail est prévue entre M. Delpech et FEDENE, pour préparation d'une position harmonisée pour le prochain GT.

### **3/Autres projets**

#### **Conversion des dossiers spécifiques en FOST**

Proposition au PNCEE d'envisager la possibilité de transférer des dossiers spécifiques BAT concernées par la limitation des 10 000m<sup>2</sup> en FOST : cela impliquerait une baisse des cumacs mais permettrait de débloquer certains dossiers toujours en attente depuis des mois voire années tout en désengorgeant les équipes de l'administration. Le cas échéant, des modalités pour convertir sous Emmy ces dossiers doivent être prévues par le PNCEE (dossiers déjà terminés depuis plusieurs mois voire année. Cette question doit être abordée avec la DGEC.

Cette proposition serait à partager avec les autres obligés pour valider l'intérêt de leur part.